

ATELIER LA BRICOL'

*Un moment d'échanges et
de bricolage participatif !*

Mission

Rencontres 2 vendredis par mois pour permettre un temps d'échange autour de créations, de bricolage à réaliser. Vous aidez les personnes présentes à réaliser leurs décorations.

Pour qui ?

Les Chalonnais souhaitant passer un moment convivial.

Pourquoi être bénévole ?

Pour favoriser le lien social, partager un moment de convivialité autour d'une activité créative.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



02 41 74 10 82



ccas@chalonnes-sur-loire.fr



www.chalonnes-sur-loire.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	9H-12H	13H30-17H
Mardi	9H-12H	Fermé
Mercredi	9H-12H	Fermé
Jeudi	9H-12H	13H30-17H
Vendredi	9H-12H	13H30-16H



CHALONNES
SUR-LOIRE

DEVENEZ BÉNÉVOLES DU CCAS

Transport Solidaire
Atelier La Bricol'
Visiteurs à domicile
Hébergement d'urgence



TRANSPORT SOLIDAIRE

Un service de transport basé sur le bénévolat !

Mission

2h, 3h, 10h par mois, en tant que chauffeur bénévole, vous assurez le transport de personnes vers un lieu (rendez-vous médicaux, visite à un proche...).

Pour qui ?

Les chalonnais qui n'ont pas de véhicule ou qui ne peuvent pas conduire (grande route, ville...).

Pourquoi être bénévole ?

Pour aider à la mobilité et favoriser le lien social. Il n'y a pas de planning fixe : vous indiquez vos disponibilités De 1 à 5 transports en moyenne par mois



VISITEURS À DOMICILE

Un moment de partage simple et chaleureux !

Mission

2h à 4h tous les 15 jours, au domicile du bénéficiaire pour prendre le temps d'échanger, de se promener, de lire ou de jouer ensemble afin de rompre l'isolement.

Pour qui ?

Les Chalonnais souhaitant recevoir de la visite.

Pourquoi être bénévole ?

Pour favoriser le lien social et partager un temps de détente et d'échange autour d'un livre, d'un jeu ou d'une promenade. Vous êtes disponible quelques heures par mois.



HÉBERGEMENT D'URGENCE

Lieu de ressource pour personnes sans domicile fixe

Mission

Permanence une fois par mois une demi-journée pour accueillir la personne hébergée (ou accueil réalisé par le CCAS), installer l'hébergement, le linge, les produits ménagers...

Pour qui ?

Les personnes sans domicile fixe.

Pourquoi être bénévole ?

Pour permettre un accueil bienveillant, soutenir l'action d'accueil d'une personne sans domicile et échanger avec des personnes de différents horizons.

